





# LIVRET D'INSCRIPTION AUX SERVICES COMMUNAUX 2025-2026

Nom :	Prénom :
Classe : ☐ Garçon ☐ Fille	Date de naissance :
Pour les maternelles, l'enfant fait-il touj Êtes-vous bénéficiaire AEEH pour votre	

#### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Tuteur légal 1 (inscrit en tant que débiteur princip	
Si garde alternée : semaine paire : semaine im	
Nom :	Prénom :
Numéro de sécurité sociale :	
Date de naissance du parent :	
Adresse :	CP & Ville:
Téléphone portable :	Téléphone pro :
E-mail:	(merci d'écrire lisiblement)
Tuteur légal 2 (inscrit en tant que débiteur solidai	
Si garde alternée : semaine paire : semaine im	
Nom :	Prénom :
Numéro de sécurité sociale :	
Date de naissance du parent :	
Adresse :	CP & Ville:
Téléphone portable :	Téléphone pro :
E-mail:	(merci d'écrire lisiblement)
Liste des personnes autorisées à récupérer l'enfa	
1	2
3	4
Personnes à appeler en cas d'urgence après les	
1	
l 'enfant fr	équentera-t-il ?
Pour les Ymarois et les Saint-Aubinois :	equentera t ii .
- l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires :	Oui ☐ Non ☐ occasionnellement * ☐
·	
Pour les Ymarois et les enfants fréquentant l'éco	_
- l'accueil de loisirs du mercredi * : Oui  Non	
- la cantine * : Oui ☐ Non ☐ occasionnellemer - l'étude surveillée : Oui ☐ Non ☐	II. []
- la garderie : Oui	
→ si oui : à la présence □ ou au for	fait mensuel
	_
Voir sur le site de la mairie les conditions d'inscri	ntion et/ou de modification sur la prestation concernée

Voir sur le site de la mairie les conditions d'inscription et/ou de modification sur la prestation concernée

- \* Occasionnellement : attention, prévenir minimum 11 jours à l'avance
- \* La réponse OUI inscrit automatiquement votre enfant les mercredis sur toute la période scolaire (hors vacances scolaires). Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit inscrit tous les mercredis, rendezvous sur votre espace famille pour le désincrire les jours où il ne sera pas présent. Attention, sans cette manipulation, tous les mercredis du mois vous seront facturés automatiquement.
- \* La réponse OUI inscrit automatiquement votre enfant les : lundi, mardi, jeudi et vendredi sur toute la période scolaire (hors vacances scolaires). Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit inscrit toute la semaine, rendez-vous sur votre espace famille pour le désinscrire les jours où il ne mangera pas. Attention, sans cette manipulation, tous les repas du mois vous seront facturés automatiquement.

# **AUTORISATIONS**

#### **AUTORISATION POUR LA DIFFUSION D'IMAGES:**

Je soussigné(e) Mr, Mme,  mineur □ autorise □ n'autorise pas publier gracieusement les images de mon enfant qui auront ét participation aux activités organisées dans le cadre de l'accueil de loi de communication et d'information relatifs à la promotion de ses activité	é prises lors de sa sirs sur tous supports
AUTORISATION PARENTALE :	
Je soussigné(e) Mr, Mme,  □ n'autorise pas, mon enfant, soir.	, □ autorise à rentrer seul(e) le
	les accueils de loisirs
Fait à Le Signature(s) du ou des responsables légaux :	

### FICHE SANITAIRE DE LIAISON

#### MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Code de l'Action Sociale et des Familles

CETTE FICHE PERMET DE RECEUILLIR DES INFORMATIONS UTILES CONCERNANT VOTRE ENFANT (L'ARRETE DU 20 FEVRIER 2003 RELATIF AU SUIVI SANITAIRE DES MINEURS EN SEJOURS DE VACANCES OU EN ACCUEIL DE LOISIRS).

SI L'ENFANT N	<b>IS</b> <u>otocopies des vaccin</u> l'A PAS LES VACCII NTRE INDICATION.	•		
2- RENSEIGNEM	ENTS MEDICAUX CO	NCERNANT L'	ENFANT	
Si oui, joindre un	cm, Poids : traitement médical pene ordonnance récent ans leur emballage d	endant le séjour le et les <b>médic</b>	caments correspon	□ dants <b>(boîtes de</b>
A	ucun médicament ne	pourra être pr	is sans ordonnand	e
	L'ENFANT A T-IL DEJA	A EU LES MALAD	IES SUIVANTES?	
RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
oui 🔲 non 🗀	oui 🔲 non 🔲 ou	i 🔲 non 🗆	oui 🗆 non 🗆	oui 🔲 non 🗀
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui 🗆 non 🗆	oui  non  ou	i 🔲 non 🗀	oui  non  non	
ALLERGIES: AST ALIN	THME oui ☐ MENTAIRES oui ☐	] non [] ] non []	MEDICAMENTEUSE AUTRES	Soui 🗌 non 🔲
PRECISSEZ LA automédication,		LERGIE ET	LA CONDUITE	A TENIR (si

INDIQUEZ CI-APRÈS :
LES <b>DIFFICULTÉS DE SANTÉ</b> (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES <b>PRÉCAUTIONS À PRENDRE</b> .
3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :
VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, COMPORTEMENT DE L'ENFANT, DIFFICULTÉS DE SOMMEIL PRÉCISEZ.
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? □ oui □ non S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? □ oui □ non
4- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) :
L'ENFANT BÉNÉFICIE-T-IL : □DE LA CMU □D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À 100% Fournir les attestations (CMU et prise en charge SS).
Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Extrait du Journal officiel du 8 mai 2021 à retrouver ici.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours		

et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop		
ou pas assez ?		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

#### **DOCUMENTS A JOINDRE**

<ul> <li>□ Photocopies des vaccinations présentes dans le carnet de santé.</li> <li>□ Attestation d'assurance périscolaire et/ou extrascolaire.</li> </ul>
□ Tableau des vacances scolaires pour les Saint-Aubinois
□ Tableau des mercredis et vacances scolaires pour les Ymarois (ou réservation via « mon espace famille ») □ Autorisation de pratiquer une activité associative (uniquement si l'activité à lieu pendant la garderie et/ou l'accueil de loisirs) □ Avis d'imposition (Facultatif, uniquement pour les familles habitant Ymare et Saint-Aubin-Celloville. Voir tableau des tranches sur le site internet de la mairie)
□ Nous reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur du(d)es service(s) fréquenté(s).  Règlement intérieur consultable sur le site internet de la commune : onglet « enfance/jeunesse », rubrique « inscription services communaux ».  Fait à □ Le □  Signature(s) du ou des responsables légaux :
Cochez ici si vous ne souhaitez pas que vos informations soient transmises à l'association des parents d'élèves (FCPE). Que pour les enfants fréquentant l'école d'Ymare.  Liberté Bealité Enternité  Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime

#### Les informations fournies seront utilisées pour l'ensemble des services municipaux.

Conformément au RGPD, nous vous informons que la Mairie d'Ymare est responsable du traitement de vos données personnelles nécessaires à l'inscription de votre enfant aux services périscolaire et extrascolaire municipaux. Ce traitement a pour finalité la bonne gestion de ces services et permettra à la Mairie de vous contacter en cas de nécessité. Il repose sur l'exécution, par la Mairie, d'obligations légales et de missions d'intérêt public. Ces données sont strictement réservées aux besoins des services dédiés, et seront conservées pendant un an puis archivées.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de limitation du traitement de vos données en vous adressant au délégué à la protection des données de la Mairie d'Ymare : <a href="mailto:dpd@cdg76.fr">dpd@cdg76.fr</a>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.